



Pèlerinage à

Banneux

**4 jours de pèlé, de ressourcement et de
convivialité auprès de la Vierge des Pauvres**



Du 20 au 23 mai 2015

Accompagné le Père Bernard Descarpentries



PRESENTATION

Banneux est un lieu de pèlerinage en Belgique (à 20 km de Liège) où la Vierge Marie est apparue 8 fois à Mariette Becco en 1933, en s'y présentant comme « la Vierge des Pauvres ». Il est situé à la porte des Ardennes belges, dans un cadre très verdoyant. C'est un lieu de grande paix.

Pourquoi se rendre en pèlerinage à Banneux ?

- Pour répondre à l'invitation de la Vierge des Pauvres qui a dit "Je viens soulager la souffrance" et qui chaque année appelle les pèlerins à venir prier sur le coin de terre qu'Elle a choisi.
- Pour célébrer sa foi en communauté, partager, chanter et prier.



L'invitation à participer s'adresse notamment à chaque personne qui connaît des épreuves, des souffrances morales ou physiques et qui sont ainsi conviées à venir y déposer leurs fardeaux – les leurs ou ceux de leurs proches - auprès de Marie, pour y recevoir Sa consolation et Sa force.

Ce pèlerinage est aussi un temps de ressourcement et de plénitude spécialement pour ceux qui n'ont guère l'occasion de quitter leurs « quatre murs ».

Il est un temps donné pour approfondir notre Foi, d'autant que le thème pastoral 2015 proposé par les Sanctuaires de Bannewx est «Seigneur, apprends-nous à prier».

Tous y sont les bienvenus, pèlerins malades et bien-portants, retraités,... ! Enfin ce pèlerinage est aussi un temps pour **vivre la convivialité, la fraternité.**

Le départ est prévu entre 7 et 8 h 30 du matin le 20/05 et le retour le 23/05 en fin d'après-midi. Ces horaires seront précisés peu avant le départ.



PROGRAMME

Mercredi 20 mai

Arrivée et installation

12h : repas

14h : célébration d'accueil par l'Abbé

Bernard Descarpentries, (salle St Mathieu)

15h : Bénédiction des malades (grande église)

16h : goûter

17h : présentation du message de la Sainte Vierge à Mariette et du thème de l'année :

« Seigneur, apprends-moi, apprends-nous à prier » par le Recteur du Sanctuaire, le Père

Léo Palm (salle St Mathieu)

18h30 : repas

20h : chapelet

Jeudi 21 mai

8h : prière et petit déjeuner

9h : messe (chapelle St François)

10h15 : enseignement par l'abbé Bernard Descarpentries (salle St Mathieu)

12h : repas suivi d'un temps libre

14h30 : départ pour la bénédiction des malades à 15 h (grande église)

16h : goûter, puis photo de groupe

17h : chemin de prière des Sanctuaires, sur le thème d'année

18h30 : repas

20h : procession mariale aux flambeaux

Vendredi 22 mai

8h : prière et petit déjeuner

9h : messe avec enseignement (chapelle St François) par l'Abbé Bernard Descarpentries

10h30 : chemin de prière du sanctuaire suivi d'un temps personnel

12h : repas

14h : chemin de croix suivi du sacrement de réconciliation (chapelle St François) pour ceux qui le désirent

15h30 après-midi « récréatif »

18h30 : repas

20h : chapelet

Samedi 23 mai

8h : prière et petit déjeuner

9h : préparation du retour et des bagages

10h : messe (chapelle St François) suivie du passage à la source

12h : repas puis départ



CONDITIONS

Prix forfaitaire tout compris : **219 euros** par personne en chambre double

- Ce prix **comprend** :

- Le transport au départ de Cambrai, Raismes (possibilité d'y laisser votre véhicule), Bavay et Maubeuge en autocar de tourisme (équipé de toilettes), pour les pèlerins et en **autocars accessibles pour personnes à mobilité réduite** (avec plate-forme d'accès élévatrice, voire **prévus pour l'accès de fauteuils roulants**, + toilettes normales) pour les personnes malades ou simplement à mobilité réduite.

Pour faciliter l'organisation pratique, il est possible de faire voyager quelques pèlerins valides dans le car prévu pour celles à mobilité réduite.

- L'hébergement à l'Hospitalité de Banneux en chambre double et les repas en pension complète
- L'assurance assistance - rapatriement.
- Une offrande pour les Sanctuaires de Banneux
- Une participation aux frais du Service des Pèlerinages

Un ramassage avec un véhicule de 8 places, pour les personnes d'autres localités (Le Cateau, Denain, ...) est envisageable si le nombre de personnes partant d'un même point est de 3 environ (moyennant un petit supplément ; nous consulter).

- Ce prix **ne comprend pas** :

- Le petit-déjeuner le premier jour et le dîner du dernier jour
- Le supplément éventuel pour chambre individuelle (s'élevant à **25 €**)
- Les boissons (sauf l'eau et le café à table) : pour le vin, compter environ 5 € / bouteille de vin ;
- La mise à disposition de serviettes de toilette (**les prévoir impérativement**) dans les chambres.
- Les extras, pourboires et dépenses à caractère personnels.

- Pour les personnes souhaitant rejoindre ce pèlerinage par leurs propres moyens (transport déduit), la participation aux frais d'élève à **169 €**(soit une réduction de 50 €).

- **Modalités d'inscription**

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. **Il est prudent de ne pas tarder à s'inscrire**, car même si la capacité hôtelière à Banneux est suffisante, la Direction des Pèlerinages Diocésains de Cambrai, une fois le(s) premier(s) car(s) rempli(s), se réserve le droit d'arrêter les inscriptions si les personnes complétant ce(s) premier(s) car(s) ne sont pas en nombre suffisant pour en occuper un supplémentaire.

ATTENTION : S'agissant d'un voyage en Belgique, **la carte d'identité nationale, en ordre de validité**, est requise. Si votre carte est périmée, pensez dès à présent à la faire renouveler. D'autre part, la carte vitale n'ayant de validité qu'en France, prévoir également votre **carte européenne d'assurance maladie** (à demander auprès de votre organisme d'assurance maladie).

L'inscription se fait de la manière suivante :

- **Pour les pèlerins valides** : Au moyen de la fiche d'inscription individuelle jointe (1 par personne).

L'inscription deviendra ferme dès réception par le secrétariat des Pèlerinages de la fiche dûment accompagnée du règlement des **219 euros** (chèque à l'ordre des pèlerinages diocésains) et après confirmation retournée par le Service des Pèlerinages.

- **Pour les pèlerins malades et pour les personnes à mobilité réduite** ou nécessitant une assistance pour se déplacer : l'inscription se fait auprès des personnes indiquées ci-après (suivant le secteur où vous habitez). Elles prendront contact directement avec vous.

Secteur Cambrai : Mme Marie-Thérèse PEPIN, 10 rue de Selvigny, 59191 LIGNY EN CAMBRESIS Tél 03 27 85 02 19

Secteur Le Cateau : Mme Elisabeth DEJONGHE, 35 rue de la Gare, 59990 CURGIES. Tél 03 27 20 20 38

Le Quesnoy

Secteur Valenciennes : Mme Danièle DEHAUT, 88 rue Castiau 59690 VIEUX CONDE. Tél. 03 27 40 06 65

Secteur Douai : Mme Odile DEPOORTER, 10 bis rue du Roupion, 59310 NOMAIN. Tél. 03 20 84 70 15

Secteur Maubeuge Avesnes : Mr Jean-François HIROUX, 29 rue du Muguet, 59570 HOUDAIN LES BAVAY Tél 03 27 39 88 75

L'inscription se fait également au moyen de la fiche d'inscription individuelle (renvoyée au Service des Pèlerinages). Un dossier médical doit en outre être constitué pour chacun(e).

- **Les hospitaliers et les accompagnateurs de malades** s'adressent également selon leur domicile au responsable indiqué ci-dessus et remplissent également la même fiche d'inscription.



Pèlerinages Diocésains de Cambrai

Maison du Diocèse

174 rue Léopold Dusart, B.P. 17

59590 RAISMES

Tél 03 27 38 12 62

Fax 09 80 08 65 23

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

N°d'agrément de tourisme : IM 059 110 015



PÈLERINAGES
DIOCÈSE DE CAMBRAI